

Motion présentée par les élus « UNEF et associations étudiantes »

CEVU de l'Université de Nantes rassemblé le 20/01/2011

Dans un contexte de fusion des universités dans diverses régions, comme Nancy-Metz et Strasbourg, le choix est offert à toutes les universités de se grouper pour faire face à la pénurie budgétaire dont elles souffrent. La volonté du CEVU de l'Université de Nantes n'est pas d'établir une concurrence avec les autres Universités, quels que soient les critères. Le processus de fusion envisagé dans le but de candidater au grand emprunt, sous la forme de grand établissement notamment, n'a pas vocation à être appliqué à l'Université de Nantes.

Le CEVU est attaché à l'Université accessible à tous et toutes, sans sélection financière. Il rappelle les fondements de cette université :

- pas de sélection à l'entrée des cycles licence et master
- frais d'inscriptions cadrés nationalement et permettant l'accès de tous à l'enseignement supérieur (gratuit pour les boursiers)
- volonté d'égalité sur le territoire
- volonté d'ouverture à toutes les disciplines
- une recherche indépendante, qu'elle soit fondamentale ou sur projet

Le CEVU déclare s'opposer à toute modification ou transformation de l'Université n'allant pas dans ce sens. Toute modification statutaire et factuelle de l'Université de Nantes doit respecter ces principes essentiels.

Par ailleurs, les étudiants et l'ensemble de la communauté universitaire doivent être associés au cadre de décision, sans quoi l'université agirait en niant les principes démocratiques.

Le CEVU demande la mise en place de moyens pour l'enseignement supérieur et la recherche, sans établir de concurrence entre Universités ou grands pôles de recherche et d'enseignement supérieur.